



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice – Solidarité



MINISTERE DE L'AGRICULTURE

**AGENCE DE PREPARATION : PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES
STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (PHASAOC)**

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE EN GUINEE
PHASE 2 (PDACG2)**

Financement Banque Mondiale : Crédit N° 6771– GN / Don N° D713 – GN

**GN-PDACG 2 -AGRICULTURE-556392-CS-INDV
Recrutement d'un Coordonnateur pour le Projet de
Développement de l'Agriculture Commerciale en
Guinée Phase 2 (PDACG2)**

Juillet 2026

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DU
COORDONNATEUR DU Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée
Phase 2 (PDACG2)**

NUMERO DE L'ACTIVITE GN-PDACG 2 -AGRICULTURE-556392-CS-INDV

AMI N°001-MA/PDACG2/2026

Date de début : 14 juillet 2026

Date de fin : 31 juillet 2026

I-Contexte et Justification

Le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée Phase 2 (PDACG2) s'inscrit dans l'exécution de la Politique Nationale de Développement Agricole (PNDA) arrimé au Plan de Développement Economique et Social responsable de la Guinée dénommé "Programme SIMANDOU 2040" en son Pilier 1 : Agriculture – Industries alimentaires & Commerce, en vue de faire de l'agriculture le moteur de croissance socio-économique inclusive et durable de la Guinée. Le projet s'inscrit dans la logique d'intervention de l'Initiative AgriConnect Guinée et vise également à contribuer à l'accélération de la mise en œuvre du Plan National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN-2018-2025) soutenu par l'Union Africaine (UA) et la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

L'approche du projet est fondée sur la transformation du secteur agroalimentaire en un secteur agricole commercial compétitif susceptible d'attirer des investissements privés en Guinée en vue de développer des chaînes de valeur agricole en vue d'approvisionner les marchés à croissance rapide et créer des emplois et des opportunités économiques. Les principes d'intervention du projet sont essentiellement de : (i) tirer parti des infrastructures de transport existantes le long des corridors Kankan – Mamou - Kindia et Kindia-Conakry, (ii) concentrer le soutien initial dans les agropoles retenus pour le Programme Simandou 2040 et (iii) répondre, grâce à une flexibilité, aux opportunités d'affaires pouvant contribuer à l'atteinte de l'objectif de développement du projet.

Les interventions du programme axées sur trois chaînes de valeur (riz, fonio et volaille) centrées autour des pôles de croissance du programme Simandou 2040 : Kankan, Mamou et Kindia. Ces sites ont été sélectionnés pour leur capacité à favoriser la transformation des chaînes de valeur ciblées. Dans la région de Boké, les activités essentielles de la phase1 seront consolidées.

Le PDACG2 sera financé par l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour un montant de cent (100) millions de dollars US et pour une durée d'exécution de cinq (5) ans.

Le projet comporte les cinq (5) principales composantes résumées ci-après :

1. **Composante 1 : Investissements structurants pour l'agriculture commerciale** - Cette composante renforce les fondements du marché, les infrastructures physiques et numériques, ainsi que les connaissances nécessaires au développement d'une agriculture commercialement viable et adaptée au climat. Il s'agit de i) établir des modèles d'agrégation axés sur le marché qui relient les petits exploitants aux marchés commerciaux en déployant des solutions AgTech pour cartographier les acteurs de la chaîne de valeur, les parcelles de production et les points de blocage ; ii) développer des infrastructures écoénergétiques et résilientes au climat en développant la production de riz et de maïs irrigués, en réhabilitant et en construisant des systèmes d'irrigation, en renforçant les systèmes de stockage, d'agro-logistique et de chaîne du froid, et en établissant des plateformes publiques numériques interoperables telles que des registres agricoles unifiés, des systèmes d'information sur les marchés et des services de données sur les sols, alignés sur des investissements complémentaires dans les routes rurales, l'électricité et les transports afin de positionner les agropoles comme des pôles compétitifs et intégrés ; iii) améliorer la productivité, la résilience et la qualité des produits par la consolidation du continuum recherche-vulgarisation-innovation grâce à la modernisation des stations de recherche agricole et des centres de formation à la vulgarisation, notamment par l'acquisition de laboratoires modernes, d'équipements et d'outils numériques.
2. **Composante 2 : Développement des services financiers et réduction des risques liés aux investissements privés** – A travers cette composante, il est prévu de déployer un ensemble d'instruments complémentaires de financement du GBM, notamment les subventions de contrepartie du les guichets de garantie partielle de portefeuille déjà expérimentés pal le GBM dans le cadre de la Phase 1 du PDACG et autres interventions de la SFI. Deux institutions publiques seront accompagnées à cet effet : le Fonds de Garantie Partielle aux Entreprises (FGPE) et le Fonds de Développement Agricole (FODA)
3. **Composante n°3 : Établissement d'un environnement favorable à l'agriculture commerciale** - Cette composante vise à améliorer les politiques, les systèmes réglementaires et les capacités institutionnelles afin d'attirer les investissements privés. Il est prévu de : i) soutenir les réformes clés (telles que l'adoption d'une politique nationale des semences, la mise en place d'un registre foncier numérique pour renforcer la sécurité foncière, l'élaboration d'une stratégie de commercialisation du fonio et d'une loi sur les organisations agricoles interprofessionnelles, ainsi que la création d'un Bureau national de développement du riz ...) ; ii) soutenir les systèmes sanitaires et phytosanitaires (SPS) à travers l'actualisation de la réglementation, la mise en place des systèmes de surveillance et d'alerte précoce pour les ravageurs et les maladies, la modernisation des laboratoires et la promotion des normes de qualité, la traçabilité et la marque « Origine Guinée » ; iii) renforcer les capacités opérationnelles des institutions publiques et des organisations de la chaîne de valeur grâce à des formations, de l'assistance technique et des investissements dans les domaines de l'agriculture numérique, de la certification, de la coordination et de l'engagement du secteur privé de manière – afin de garantir des s services de qualité et une meilleure gouvernance du secteur.
4. **Composante 4 : Gestion et coordination du projet** - Cette composante financera : a) les coûts de fonctionnement de l'Unité de coordination du projet (UCP) et la coordination multisectorielle aux niveaux central et décentralisé, y compris les fonctions techniques, fiduciaires (approvisionnement et gestion financière) et environnementales et sociales ; b) le

renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour appuyer la mise en œuvre efficace du projet ; c) le suivi et l'évaluation (S&E) et les systèmes d'information de gestion ; d) le développement et la maintenance du site Web du projet ; e) les évaluations initiales, à mi-parcours et finales, y compris les évaluations d'impact ; f) communications et mobilisation des parties prenantes; (g) mécanismes de règlement des griefs, éthique et activités d'échange de connaissances; (h) diffusion des résultats du projet; et (i) coûts de réinstallation pour indemniser les personnes touchées par les activités du projet, principalement le développement de zones de gestion hydro-agricoles.

5. **Composante n°5 : Intervention d'urgence** - Cette composante constitue un fonds d'urgence qui peut être débloqué en cas de catastrophes naturelles donnant lieu à une situation d'état d'urgence officiel, ou à une demande du Gouvernement. La composante financera les dépenses d'intervention rapide afin de répondre aux besoins d'urgence.

La mise en œuvre du Projet sera effectuée sous la responsabilité et la coordination du ministère de l'Agriculture (MA) qui s'appuiera sur une unité autonome de coordination de projet (UCP) implantée au sein de l'Unité de suivi de la mise en œuvre du Pilier I du Programme national Simandou 2040. L'UCP sera responsable de la coordination générale du projet, de la gestion fiduciaire, de la supervision technique et de l'assurance qualité, des garanties environnementales et sociales, de l'inclusion des femmes, de la gestion des sous-projets et des protocoles d'accord (PA), du suivi et de l'évaluation, ainsi que de l'exécution du plan de travail et du budget annuels approuvés. L'UCP sera dirigée par un coordonnateur de projet à temps plein, sélectionné au sein de la fonction publique et rémunéré par des indemnités financées par le projet.

Le présent document représente les termes de référence pour le recrutement du Coordonnateur de l'UCP du projet. Il précise les missions, les tâches, les qualifications et les modalités de sélection

II-Missions et tâches

Placé sous la supervision du Président du comité de pilotage, le Coordonnateur a une obligation de résultat dans l'exécution des missions qui lui sont confiées ; ses principales responsabilités sont de : Assurer la mise en œuvre du projet conformément à l'Accord de Financement et au document d'évaluation du projet.

Animation, coordination technique et opérationnelle

Dans une approche de gestion axée sur les résultats :

- Assurer la planification et de la programmation des activités des composantes et superviser leur mise en œuvre à travers les Unités d'Exécution du projet implantées au sein des Cellules d'exécution du programme Simandou 2040 (CEP-PS2040) implantées au sein du Ministère de l'Agriculture (MAG), du Ministère de l'Elevage (MEL) et du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) d'une part et, des institutions publiques autonomes (liées au PDACG2 par des conventions de partenariat,

- Veiller à la coordination technique et opérationnelle des activités de l'UGP, des UEP des ministères, des Institutions Publiques Autonomes et les Cellules Régionales de Coordination des activités de Projet mise en place dans les différentes régions d'intervention du projet.

Gestion administrative, financière et fiduciaire :

- Organiser et superviser la gestion administrative du projet (gestion du personnel et des missions, gestion des biens et équipements, gestion des stocks et des systèmes informatiques) ;
- Veiller à l'application et au respect des procédures de gestion et de contrôle ;
- Veiller à la bonne utilisation des ressources humaines, matérielles et financières mis à la disposition du projet par le Gouvernement, le GBM et les autres partenaires de cofinancement du PDACG,
- Gérer et superviser le personnel de l'UCP et évaluer annuellement les performances de chacun en collaboration avec le MAG et la Banque mondiale,
- Veiller à la digitalisation des systèmes d'information et de gestion fiduciaire et à la production régulière des informations financières conformément aux exigences du GBM, des partenaires de cofinancement et du Gouvernement ;
- Veiller à la qualité et à la diligence dans les opérations de passation des marchés et leur conformité aux règles du GBM et du Gouvernement de Guinée,
- Veiller à la diligence, la complétude et la conformité des demandes de retrait de fonds (DRF) avant transmission aux signataires autorisés et à l'IDA ;
- Veiller à la mobilisation des contreparties attendues du Gouvernement, des bénéficiaires et des autres sources de financement ;
- Assurer la responsabilité de l'ensemble des dépenses engagées par le projet
- Veiller à la réalisation des audits annuels et s'assurer de la mise en œuvre des recommandations issues de ces missions.
- . Rendre opérationnelle la coordination des différentes activités en organisant les liens hiérarchiques et fonctionnels du personnel de l'Unité de gestion, veiller à la collaboration entre les membres de l'équipe pour garantir la cohérence et la complémentarité entre leurs interventions ;

Gestion du partenariat, Assistance technique et renforcement des capacités

- Agir comme la principale interface entre les parties prenantes de la mise en œuvre du projet et représenter le projet
- Négocier les protocoles de partenariat et de prestation et s'assurer de la bonne exécution des contrats et conventions passés avec ces partenaires et opérateurs ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des différentes conventions et contrats de prestation de services, organiser leur évaluation annuelle et veiller à la préparation des rapports d'activités périodiques et à leur réception par le MA et la Banque mondiale dans les délais prévus par les contrats et conventions ;
- Contribuer au renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre y compris à travers la mise à disposition d'une assistance technique de courte durée pour des besoins spécifiques
- Organiser des rencontres et concertations régulières avec les acteurs de mise en œuvre du projet
- Assurer le secrétariat du Comité de Pilotage
- Veiller à la mise en œuvre des recommandations du comité de pilotage, des missions d'évaluation et de suivi ainsi que des missions d'audits ;

Equité Genre et sauvegardes environnementales et sociales

- Veiller à l'observance des principes d'équité genre au sein de l'UCP et dans la programmation et l'exécution des activités du projet
- Veiller à l'application des politiques de sauvegardes environnementales et sociales du GBM, du Gouvernement de Guinée et autres partenaires de cofinancement du projet
- Assurer le suivi de l'application par les bénéficiaires du projet, des mesures jugées nécessaires pour atténuer les risques identifiés lors des études d'impact environnemental et social.
- Veiller à la mise en place d'un système digitalisé d'information pour la planification et le suivi en matière de sauvegardes environnementales et sociales.
- Veiller à la mise en place d'un système de suivi et de gestion des plaintes des bénéficiaires du projet

Communication, supervision, Suivi-Évaluation et Capitalisation

- Planifier les activités du projet à travers la préparation des PTBA, leur approbation, leur validation ainsi que leur actualisation;

- Assurer l'opérationnalisation du PTBA en Plan d'Action budgétisé avec un chronogramme y relatif ;
- Veiller à la préparation, à l'actualisation et à l'exécution des plans de passation des marchés et de décaissements (Contrôle mensuel du budget, et analyse des écarts) ;
- Suivre l'exécution des plans d'actions des UEP des ministères, des Institutions Publiques Autonomes et les Cellules Régionales de Coordination des activités de Projet mise en place dans les différentes régions d'intervention du projet et Bénéficiaires ;
- Assurer la mise en place d'un système d'information digitalisé de suivi de la mise en œuvre des PTBA et des résultats du projet et coordonner la production de rapports techniques périodiques ;
- Fournir à la Banque et au Comité de pilotage les différents rapports requis pour le projet ;
- Organiser des revues périodiques des activités du Projet et rendre compte de l'état d'exécution du projet au comité de pilotage, aux autorités de tutelle, au GBM et autres partenaires de cofinancement ;
- Organiser les bilans des activités et coordonner la production des rapports d'avancement de l'exécution du projet, avec le Responsable du Suivi Évaluation, en faisant ressortir la dimension régionale du projet.
- Préparer, organiser et participer aux missions d'appui technique, de supervision, de suivi, d'audit et s'assurer de la mise en œuvre des recommandations issues de ces missions.
- Mettre en place un système efficace de communication interne et à la visibilité externe du projet

III-Les qualifications et expériences requises ;

Les candidats doivent remplir les critères de qualifications suivants :

- Avoir un Diplôme universitaire Bac+5 au moins en Agroéconomie, Agronomie, Gestion de projets, Economie, socio économie rurale, Génie Rural ou toute autre formation équivalente ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dont au moins cinq (5) années dans la conduite, la coordination et la gestion de projet ou composante de projet d'agriculture commerciale ;

- Être familier aux procédures de gestion financière et de passation des marchés du GBM et du Gouvernement de Guinée ;
- Avoir une connaissance des politiques sociales et de sauvegarde environnementale et sociale du GBM et du Gouvernement de Guinée ;
- Avoir la capacité de travailler sous-pression avec des partenaires multiples ;
- Avoir une maîtrise des outils informatiques en particulier les logiciels courants (Word, Excel, Power Point, courriel, internet) ;
- Avoir une maîtrise du Français et une bonne connaissance de l'Anglais ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, d'écoute, de communication, de négociation, d'organisation et de management ;
- Avoir le sens de la responsabilité et de l'organisation et une capacité de pilotage ;
- Avoir d'excellentes qualités humaines et morales.
 - Avoir une bonnes capacités de gestion axée sur les résultats, d'animation d'équipe de travail, de communication et de suivi-évaluation de projet ;
 - Avoir de fortes capacités managériales, de négociation, de leadership pour pouvoir fédérer les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet ;
 - Avoir une forte capacité à travailler efficacement sous pression ;
 - Etre proactif (ve), rigoureux (se), communicatif (ve), pondéré (e), sobre, courtois (e), ponctuel (le), disponible et faire preuve d'une solide éthique professionnelle ;
- Avoir au moins 35 ans révolus au moment de la sélection des dossiers de candidature
- N'avoir fait l'objet d'aucune implication avérée dans des cas de dépenses inéligibles, de mauvaise gestion financière ou de non-respect des procédures fiduciaires dans le cadre de projets ou programmes financés par la Banque mondiale ou d'autre partenaires techniques et financiers.

IV. Durée, évaluation et lieu de la mission

Le contrat aura une durée initiale d'un (1) an renouvelable pendant une période maximale égale à la durée du projet et sous-réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante des performances. Il est assorti d'une période d'essai de six (6) mois.

Le poste est basé à Conakry et au sein du Ministère de l'Agriculture avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet en Guinée.

V. Critères de performance

- Respect du chronogramme de réalisation des différentes activités inscrites dans le Plan de Travail et Budget Annuel ;
- Pourcentage de marchés conclus dans la période de validité des offres ;
- Qualité de réalisation physique des travaux sur le terrain ;
- Taux de décaissement du projet par rapport aux objectifs de décaissements fixés ;
- Qualité du suivi des indicateurs de résultats et des indicateurs de développement du projet ;
- Qualité des relations avec les acteurs et bénéficiaires du projet.

VI. Méthode de sélection

le consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection de Consultants Individuels (SCI) en application des dispositions du Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale en vigueur (Edition Septembre 2025) et plus précisément de la clause 7.36 « Sélection de Consultants Individuels par mise en concurrence ouverte »..

VII. Dépôt des dossiers

Au siège de l'Unité de Coordination du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAO) Guinée à Dixinn, immeuble Kalinko, 1^e étage, Cité ministérielle, Commune de Dixinn, au bureau du spécialiste en Passation de marchés. Les dossiers de candidature devront comprendre :

- Un Curriculum Vitae actualisé et concis ;
- Une lettre de motivation de la candidature (maximum 1 page) démontrant la compréhension du poste et justifiant l'expérience pertinente ou compétences pour l'assumer ;
- Des copies légalisées et certifiées conformes du ou des diplôme(s) requis, des certificats et attestations de formation ;
- Des copies des attestations ou certificats de travail ou documents similaires

- Des références d'au moins trois (3) personnes physiques ou morales avec adresse électronique et numéros de téléphone de contacts.

La date et heure limite de réception des dossiers est le vendredi 31 juillet 2026 à 10h00.

Pour le dépôt de candidature en ligne et demande d'éclaircissement :

- pdacg2026@gmail.com
- Tel. +224 621 56 68 85

N.B :

(i) Tout dépôt de dossier physique de candidature devra impérativement être enregistré sur la fiche de réception des dossiers disponibles au bureau du SPM/PHASAOOC au siège du projet.

(ii) Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les exigences citées ci-dessus sera rejeté.

Seuls des candidats présélectionnés seront contactés pour la phase des entrevues. Pour les soumissions en ligne, prière d'indiquer en objet, le poste pour lequel vous manifestez votre intérêt.